

serait disposé à accorder des revenus supplémentaires à l'aide de rabattements fiscaux aux provinces, comme tout semble l'indiquer, serait-il tout aussi disposé à appuyer de nouvelles majorations des impôts fédéraux, étant donné qu'il est en faveur d'un budget équilibré?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je suis certain qu'on a dû attirer l'attention du ministre sur les critiques très sévères de sa politique financière formulées dans le budget du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui accuse le gouvernement fédéral de manquer d'esprit de suite, de ne pas vouloir coopérer...

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Benson: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Cette question figure à l'ordre du jour des conférences fédérales-provinciales, et c'est là que nous en discutons. J'ai entendu les mêmes critiques dans la bouche de l'honorable député, sans plus de justification.

LES CÉRÉALES

L'ARRANGEMENT INTERNATIONAL—LE RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION DES PRIX

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): J'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture, monsieur l'Orateur. Comme les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Industrie et du Commerce représentent le Canada à la réunion du comité de révision des prix de l'Arrangement international sur les céréales à Londres, le ministre peut-il maintenant faire rapport à la Chambre sur les progrès de cette réunion?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur, mais je m'attends de recevoir un rapport bientôt.

M. Nystrom: Le ministre pourrait-il nous dire quelles directives ont reçues les fonctionnaires canadiens au sujet des instances qu'ils doivent présenter à Londres?

L'hon. M. Olson: Comme le ministre de l'Industrie et du Commerce le faisait observer l'autre jour, il s'agit d'une réunion régulière qui se tient de temps à autre pour réviser les prix et étudier d'autres questions touchant l'Arrangement. Il ne serait pas prudent, je pense, que nous rendions public tout entretien que les représentants auraient pu avoir avec leurs ministres.

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

A PROPOS DE L'EXTRADITION DE HAL BANKS

M. Bernard Dumont (Frontenac): Je désire poser ma question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à la Chambre si, lors de sa visite à la Maison Blanche, les 23 et 24 mars, il parlera de l'extradition de Hal Banks des États-Unis au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression qu'il y aura des choses un peu plus importantes à discuter avec le Président des États-Unis que le cas particulier de Hal Banks.

[Plus tard]

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Ma question s'adresse au ministre de la Justice, monsieur l'Orateur. Comme les derniers rapports en provenance de Washington indiquent que le gouvernement des États-Unis serait maintenant disposé à extraditer Hal Banks si le gouvernement canadien faisait de nouveau la demande, l'honorable représentant nous dirait-il si le gouvernement a l'intention de le faire?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): La loi n'a pas changé depuis les élections, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh!

L'hon. M. Hees: L'hésitation du gouvernement à se mêler de cette affaire découle-t-elle d'une dette ou d'une obligation qu'il aurait envers M. Banks? Oui ou non?

Des voix: Oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

QUESTION RELATIVE À L'ORGANISATION DES LOISIRS

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désirais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social mais, en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre.

Étant donné que le ministre du Tourisme de la province de Québec a déclaré, le 13 mars, qu'une suggestion avait été faite au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en janvier dernier, au sujet du financement de l'organisation des loisirs et qu'il n'avait reçu aucune réponse, le très honorable premier ministre pourrait-il nous dire si son gouvernement a pris une décision et, dans l'affirmative, nous la faire connaître?